

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Josée Picard</b>		Date d'inspection <b>Le 03 février 2026</b>	
Nom de l'établissement <b>Garderie la petite famille</b>		Numéro de permis <b>2015781</b>	
Adresse <b>2366 rue Commerciale Saint-François-de-Madawaska NB E7A 1B6</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 992-8807</b>	
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>36</b>		Âges des enfants <b>PRÉSCOLAIRE</b> <b>ÂGE SCOLAIRE</b>
Personnel SGE <b>Pascale Dumont-Levesque</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
<p>Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio. Aucun enfant en bas âge n'était présent. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.</li> <li>- Les médicaments sont rangés sous clé et hors de portée des enfants. Les fiches d'administration sont dûment complétées et signées par les parents.</li> <li>- Les annexes 11 relatives à l'exclusion des enfants sont dûment remplies et signées par les parents.</li> <li>- Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants.</li> <li>- Les incidents mineurs sont documentés et signés par les parents. Aucun incident majeur.</li> <li>- Désignation : 1hrs sur 10hrs de développement professionnel ont été complétées pour les éducatrices concernées, le 10hrs doit être atteint avec la date d'expiration du permis soit en mai 2026.</li> </ul> <p>À mon arrivée, les enfants qui ne font pas la sieste se trouvent à l'extérieur, tandis que les autres sont à l'intérieur en période de repos. J'ai également observé l'accueil des enfants d'âge scolaire ainsi que la collation fournie par la garderie (craquelins, fromage, orange et pomme pour les après classe). Les enfants d'âge scolaire sortent à l'extérieur durant ma visite.</p>

original signé par  
**Pascale Dumont-Levesque** \_\_\_\_\_ **Le 03 février 2026**  
 Signature Personnel, Service de garderie éducative \_\_\_\_\_ Date

original signé par  
**Josée Picard** \_\_\_\_\_ **Le 03 février 2026**  
 Signature de l'exploitant ou de la personne désignée  
*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*